



## Qu'est-ce que le service public itinérant ?

- Un service de proximité pour tous les usagers
- Un accompagnement pour vos démarches (numériques et papiers) auprès des organismes : MDPH, CPAM, Mission locale, CAF, MSA, Pôle emploi...

- Une à deux permanences tous les mois au coeur de votre ville.

Vous souhaitez venir à l'une des permanences ? Nous vous accueillons, sans rendez-vous, dans votre commune aux horaires de permanence que vous pouvez également trouver en ligne sur : [www.cc-carnelle-pays-de-france.fr](http://www.cc-carnelle-pays-de-france.fr)



Besoin d'aide ou de conseils pour vos démarches administratives ?

La Communauté de Communes met en place un Service Public Itinérant.

Le CIAS se rend désormais tous les mois dans votre ville pour vous accompagner et vous guider dans vos démarches.

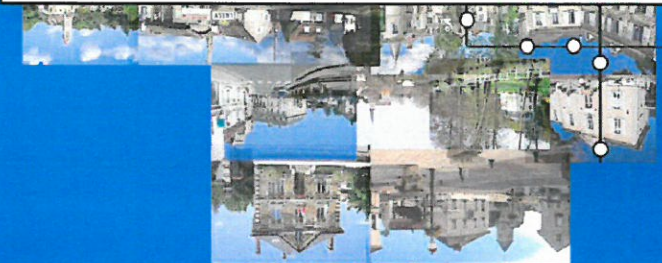
**Centre Intercommunal  
d'Action Sociale  
Carnelle Pays-de-France**  
Tél : 06.43.60.03.32  
v.ventimiglia@c3pf.fr  
h.elahmadi@c3pf.fr

La Communauté de Communes  
Carnelle Pays de France & le Centre  
Intercommunal d'Action Sociale  
*proposent*



**NOUVEAU !**

*depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2019*  
**Service Public Itinérant**



**+ Planning des permanences  
du CIAS**  
*du 23 décembre 2019  
au 3 janvier 2020*



# Permanences du CIAS

## Planning mensuel

du 23 décembre 2019 au 3 janvier 2020



SEMAINE DU 23 DECEMBRE AU 27 DECEMBRE 2019					SEMAINE DU 30 DECEMBRE 2019 AU 03 JANVIER 2020				
	Lundi 23/12	Mardi 24/12	Jeudi 26/12	Vendredi 27/12		Lundi 30/12	Mardi 31/12	Jeudi 02/01	Vendredi 03/01
<b>Matin : 9h30-12h00</b>	Baillet-en-France	Saint-Martin-du-Tertre	Fermeture des permanences		<b>Matin : 9h30-12h00</b>	Asnières-sur-Oise	Belloy-en-France	Fermeture des permanences	
<b>Après-midi : 14h00-16h30</b>	Luzarches	Fermeture au public			<b>Après-midi : 14h00-16h30</b>	Viarmes	Fermeture au public		

*Toute l'équipe du CIAS, vous souhaite d'excellente fêtes de fin d'année !*

Les permanences restent ouvertes pendant vos vacances de Noël les 23 et 24 décembre ainsi que les 30 et 31 décembre 2019

Tous les plannings sont à retrouver dans votre mairie et sur [www.cc-carnelle-pays-de-france.fr](http://www.cc-carnelle-pays-de-france.fr)